

DE Accompagnant Educatif et Social

Réf : RNCP 36 004 TP

Délivré par le Ministère chargé de la solidarité – 30/08/2021

Parcours Temps plein



Le métier

L'Accompagnant Educatif et Social (AES) a pour mission de réaliser un accompagnement social au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap quelle qu'en soit l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, et à permettre à la personne de définir et de mettre en œuvre son projet de vie.

Les fonctions

- Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.
- Il veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes vieillissantes et les accompagne dans leur vie sociale relationnelle.
- Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Les structures d'accueil

- Structures collectives médico-sociale ou Etablissements scolaire et de formation

Admission

- Admissibilité sur dossier d'inscription
- Entretien oral (admission ou de positionnement)
- Participation à l'information collective

Pré requis

- Aucun diplôme n'est exigé
- Maîtrise de la langue française écrite et orale
- Être vacciné réglementairement
- Être en situation administrative en accord avec le droit du travail

Objectifs de la formation

- Situer la personne dans son développement, son contexte socio-culturel, par rapport à sa dépendance, sa souffrance, sa vulnérabilité ou ses difficultés,
- Accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité,
- Repérer les situations problématiques pour instaurer une relation d'aide spécifique,
- Accompagner et promouvoir la vie sociale et relationnelle par la mise en œuvre d'activités individuelles et/ou collectives,
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé,
- Se positionner en tant que travailleur social
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

Délai Accès

2 mois maximum
après l'information
collective

Public

Demandeur d'emploi
Salarié en
reconversion
Travailleur
indépendant

Durée*

Centre : 567 h
Entreprise : 840 h

* Adaptation parcours
possible selon niveau
du candidat

Effectif

Max 16 personnes

Période

Démarrage octobre.
2025

Horaires

35 heures / semaine

Le cefi est certifié
Qualiopi pour les
actions de formation

Programme

Le DE Accompagnant Educatif et Social, de niveau européen 3, est composé de 5 domaines de formation.

Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne 112 h

- La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne
- Notions de santé
- Ergonomie, aide à la mobilité et transferts
- Regard sur la personne et ses fonctions primaires
- La personne et son rapport au corps
- Les techniques et outils de communication verbale et non-verbale
- Prévention et gestion des situations à risque
- Accompagnement à la fin de vie

Accompagnement quotidien dans la proximité, le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité 91 h

- Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne
- Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

Acceptation de la vie sociale et relationnelle de la personne 105 h

- Socialisation et inscription de la vie citoyenne
- Les différentes dimensions d'accessibilité
- La famille et l'entourage
- Vie collective
- Projets d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation
- Prévention de l'isolement des personnes

Positionnement en tant que travailleur social 147 h

- Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social
- Ethique et déontologie
- Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions physiques, psychologiques sociales et culturelles
- Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales
- Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention des AES
- Le contexte professionnel

Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne 91 h

- Projet d'établissement
- Travail en équipe et organisation
- Transmission et communication professionnelle
- Professionalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)

Passage AFGSU 2 21 h

En transversal, professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Périodes d'application en milieu professionnel 840 h

- Répartis en deux stages à minima

Méthodes pédagogiques

- Travaux de groupe
- Mises en situation professionnelle
- Jeux de rôle
- Analyses de la pratique professionnelle
- Pédagogie active avec démarche participative de l'apprenant
- Cours magistraux

Accompagnement et suivi individualisé proposé tout au long de la formation

Supports pédagogiques et matériels

- Présentation PowerPoint
- Vidéos, Articles...
- Ouvrages pédagogiques
- Matériel professionnel
- Espace ressources
- Salle informatique avec accès Internet
- Accès à Projet Voltaire
- Simulateur de vieillissement avec son kit pédagogique, objets connectés...

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation, autoévaluation des stagiaires, évaluations formatives et sommatives. (*Certificateur du diplôme : DREETS*)

Épreuves de certification

Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Epreuve orale de 30 minutes soutenance d'un dossier de pratique professionnelle de 5 à 8 pages présentant les modalités d'intervention des temps clés de l'AES au quotidien. Epreuve finale écrite en fin d'année de formation qui se nomme « étude de cas pratique » (sujet défini au niveau régional). C'est une épreuve d'une durée de 2 heures, organisée par la DREETS au sein de l'établissement de formation. EPI « Accompagner le développement du jeune enfant »
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Epreuve orale de 30 minutes de préparation et un exposé oral comprenant 15 minutes de présentation de sa démarche et 15 minutes d'échanges avec les examinateurs concernant l'étude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne.
Bloc 3 : Accompagnement de la vie sociale et relationnelle de la personne	Epreuve orale de 30 minutes , à partir d'un document élaboré individuellement de 3 pages élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage.
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Epreuve orale de 30 minutes , à partir d'un document de 4 pages élaboré individuellement par le candidat en lien avec le projet de la personne concernant une situation vécue en stage.
Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation.

Modalités

Hybride

Bon à savoir

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne au moins égale à 10/20

Tout au long de la formation, les formateurs référents ont pour mission de suivre les écrits des apprenants en les guidant et les aidant à la réflexion.

Des examens blancs sont mis en place pour entraîner les apprenants aux épreuves de certification portant sur les 5 blocs de compétences

Financement

Nous consulter

Le +

Formation
modulable selon les
besoins spécifiques
de l'entreprise et /
ou de la personne



Les emplois accessibles après la formation

Ce diplôme permet d'exercer un emploi dans l'accompagnement de la personne :

- A domicile
- En structure collective médico-sociale
- En établissement scolaire et de formation

Les passerelles possibles

- Diplôme d'Etat d'Aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture
- Diplômes d'Etat de Moniteur-éducateur

Lieu de formation possible

- 11 rue d'Alsace Lorraine
69500 BRON
- 3, rue Marcel Paul
69 700 Givors

Contactez notre conseiller

Sarah Avet Le Veuf

- Tél : 04 72 37 94 31

assistantedeformation@cefi-formation.fr



Nos valeurs

Le CEFI, s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire :

- Promouvoir l'accès à la formation, à l'éducation et à la culture
- Inciter les personnes à exercer une citoyenneté active et responsable
- Lutter contre les discriminations et inégalités : promouvoir la diversité et la solidarité entre génération.
- Sensibiliser et contribuer au développement durable (gestion des ressources, gouvernance, égalité professionnelle et mixité)